

GRAND TIRAGE AU SORT DE PROPRIETES FONCIERES, SITUES DANS LA CITE ET LES ENVIRONS DE QUEBEC, COMPRENANT TREIZE LOTS, dont la valeur est comme suit:

Table with 3 columns: No., Valeur de chaque lot, and Revenu annuel. Lists 13 lots with values ranging from £2,500 to £125 and annual revenues from £150 to £9.

Le tirage aura lieu aussitôt que toutes les parts seront passées, et il sera donné avis dans les papiers publics, du temps et du lieu du tirage. Sur tel avis, chacun devra déposer dans une des Banques, indiquées dans tel avis, soit à Québec ou à Montréal, le prix des actions qu'il aura prises, et il recevra aux dites Banques autant de billets, chacun lui donnant droit à une chance, qu'il aura pris d'actions.

DESCRIPTIONS DES LOTS.

PREMIER LOT.—Un quai situé en la Basse-Ville de Québec, du côté nord de la rue St. Paul, sur la rivière St. Charles; comprenant 44 pieds et 41 pouce de largeur sur 379 pieds 3 pouces de profondeur, mesure anglaise, à distraire toutes fois les trois rues St. André, St. Antoine et St. Jérôme, de trente pieds français de largeur chaque, dont l'acquéreur aura néanmoins la liberté de se servir jusqu'à ce qu'elle soient ouvertes. Ce lot est borné en front vers le sud par la rue St. André, et en profondeur vers le nord par le chemin de la rivière St. Charles, joint au côté Est à François Joseph Parant, et du côté ouest à James Gibb.

figurer, dès qu'elle vaudra comme le fils prodigue, lever les yeux au ciel et dire: Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous! elle n'aura nul besoin pour retrouver son chemin, d'inventer de nouvelles lumières qui fassent à ses yeux. Le vieux dogme chrétien, notre vieille religion, comme disait si bien M. Parent, la ramènera d'elle-même dans la maison de son père; et là, déposant ses haillons, elle recevra de sa main si tendre et si réjouie l'anneau de la réconciliation avec la robe du festin. C'est là où doivent en venir toutes ces commotions sociales qui agitent aujourd'hui l'ancien monde, s'il veut raffermir son vieux sol tout calciné par le feu séculaire des éruptions schismatiques, hérétiques et soi-disant philosophiques. Et dans ce grand retour, s'il doit s'opérer, c'est-à-dire, si la mesure des iniquités de trois siècles d'égarement n'est pas comblée, les questions de salut social par telle république, telle royauté, telle constitution, haclée en dehors des principes que nous venons d'énoncer, sont des jeux d'esprit de grands enfants. Mais heureusement ces questions et leurs solutions pratiques devenant de plus en plus rapides, l'esprit humain, pour peu que la Providence veuille bien lui ménager pour un moment les derniers restes d'un instinct de réflexion, peut s'apercevoir tout-à-coup que le char du monde va trop vite; et alors, chacun se regardant, prenant conseil des instincts de sa propre conservation, se ruera d'abord hors de la gabarre; et c'est alors qu'ils se rencontreront tous de nouveau sur le chemin. Que feront-ils? Ils aviseront mieux. Ils se rappelleront leur ancienne manière d'aller, moins rapide, si vous voulez, mais plus sûre, moins brillante, mais plus agréable. Ils reprendront cette voie qu'ils n'auraient jamais dû laisser: ils l'adopteront avec prudence à leurs nouveaux besoins; ils lui changeront la forme tant qu'ils voudront, mais le principe éprouvé et fécond qui tire de Dieu même sa nature et sa sanction, restera. Le monde roulera de nouveau sur ses deux pivots essentiels, distincts, quoique inséparables, le prêtre et le magistrat, L'Eglise et l'Etat, et le monde roulera bien.

UN CANADIEN CATHOLIQUE.

Agents etc.

17 Nous prions ceux de nos souscripteurs ou autres personnes, qui voudraient bien se constituer agents pour notre journal dans les paroisses respectives, de vouloir bien nous le faire connaître au plus tôt, afin d'établir des communications afin que les abonnés sachent où s'adresser pour payer ou recevoir le journal. Sans nos conditions nous donnerons le journal gratis pendant une année, à ceux qui nous fourniront quatre abonnés nouveaux.

ANNONCES.

UNE CARTE.

Il soussigné est maintenant prêt à recevoir un nombre limité d'épreuves à dire instrus dans les diverses branches de l'Architecture, de l'Orfèvrerie, et du Génie Civil, conjointement, ou séparément, au gré de l'élève. Le soussigné enseigne aussi, notamment de toute espèce, Géométrie, mathématiques, Mécanique, etc.

CHS. BAILLARGE, Château St. Louis, 14 mars 1845.

PLANCHES ET MADRIERS.

A vendre à bas prix!!!

PAR le soussigné Rue du Palais, P. GINGRAS Junr, Québec, 14 mars 1845.

A LOUER.

DANS la rue St. François, près de la porte HOPE, une maison neuve, fine dans le dernier goût, en brique à feu, dans laquelle il y a 11 appartements, grande cave, avec écurie, cour, etc. S'adresser à

LOUIS BILODEAU, Québec, 14 mars 1845. No. 1, rue St. Jean.

MAGASIN A LOUER.

ÉTANT la moitié de celui que le soussigné occupe lui-même, possession donnée au premier mai prochain, W. LE CHEMINANT, Québec, 14 mars 1845.

A LOUER.

PARTIE du Haut d'une maison à deux étages en pierre, située dans la rue St. George, faubourg St. Jean, avec un excellent jardin en brique. Possession donnée au premier de mai. S'adresser sur les lieux, au propriétaire soussigné

PICRRE DROLET, Québec, 16 février, 1845.

Maison à Louer.

DANS la Rue St. Vallier, faubourg St. Vallier, le Bas d'une maison à deux étages, située dans un excellent terrain pour le commerce et occupée actuellement comme magasin d'épicerie. Possession donnée au premier mai prochain

Aussi.

Deux autres loyers dans le haut de la même maison, s'adresser au bureau de ce journal. Québec, 16 février, 1845.

Batissou Wolfe

A LOUER.

Un superbe magasin maintenant occupé par M. McGill, sellier, bûche Wolf, Rue St. Jean, s'adresser à

F. EVANTUREL, Avocat.

No. 32, rue St. Louis, Québec, 2 février 1845.

M. PATRY, Architect, demeure rue St. Joseph, St. Roch de Québec, maison de M. le notaire Provost, Québec, 25 février, 1845.

M. ELLISSON, ARTISTE DAGUERREOTYPISTE. PREND la liberté d'annoncer au Dames et Messieurs de Québec, qu'il ne restera que quelques jours de plus en cette ville. Québec, 9 mars 1845.

PIÈCE CURIEUSE d'Horlogerie.

INVENTÉE et exécutée par moi-même, ANTOINE ROUSSEAU, demeurant à St. Roch de Québec, rue St. Joseph. C'est une horloge-monstre à cinq cadrans dont quatre de 4 pieds de diamètre, indiquent l'heure au dehors, et un de 2 pieds de diamètre à l'intérieur, l'horloge supposée sur un édifice quelconque. Elle sonne à toutes les heures, demi-heures et quarts d'heure, et prélude à cette opération par des airs variés; donne le signal de l'Angelus aux heures prescrites; indique le quantième du mois au son de la cloche, et peut donner l'alarme aux quatre coins de la cité dans un cas d'incendie. Le mécanisme embrase une surface de 6 pieds sur 5 et demi, sur une profondeur de 3 pieds et demi; pèse 750 livres, sans inclure la pesantour des poids qui s'élève à 850 livres, et celle des neuf cloches pesant ensemble 86 livres. L'horloge opérera 40 jours sans la monter.

L'exhibition s'en fera prochainement Québec, 7 mars 1845.

Stations du Jeudi-Saint.

Approuvés par Mgr. l'Archevêque de Québec.

PETITE brochure, avec couvert imprimé, contenant les prières pour chaque STATIONS du Jeudi-Saint, à vendre au bureau de ce journal, prix 6 sous.—Grande réduction de prix pour les marchands. Québec, 7 mars, 1845.

ORGUE.

Un superbe ORGUE à vendre (cinq jeux complets) peut être vu à l'Église Bonsecours (Montréal). Pour plus amples informations, s'adresser à TOUSSAINT CHERNIER, 84 Rue St. Denis, Montréal.

N. B. Toutes lettres adressées à ce sujet au bureau de ce journal, recevra notre attention: Québec, 7 mars 1845.

JOSEPH LIONAIS LUTHIER.

Rue St. Dominique, vis-à-vis chez Mr. Frs. Vallée, St. Roch.

L'HONNEUR d'informer le public qu'il a ouvert une boutique à l'endroit ci-dessus et qu'il est prêt à accepter toutes sortes d'ouvrages dans son art. Il se charge de la confection et de la réparation des instruments de musique de la manière la plus élégante et aux conditions les plus avantageuses.

Québec 22 Décembre 1845, AUX VOYAGEURS ET AUX PARTIS DE PLAISIR.

MAISON DES DELICENCES DE HOUGH ANCIENNE LORETTE.

Ce lieu favori des voyageurs, et des parties de la ville, est maintenant entièrement prêt pour leur réception, et on a fait tous les arrangements pour leur commodité. On peut se procurer des diners, goûters, etc. sous le plus court délai. Une table de billard à dernièrement été ajoutée à l'établissement. La grande chambre de la maison des diligences, avec les appartements environnants, est très-propre pour un grand nombre de personnes. Le bâtiment est prêt à recevoir de suite, et se fera un plaisir de prêter et à sa demeure actuelle, aux nombreux amis qui ont donné avec tant de bonté leur approbation à sa conduite de l'hôtel St. Léon, sous-désir de plaire.

Houges constamment en main. J. HOUGH, N. B. Les ordres pour diners, soupers, la's, ou goûters, laissés au bureau de diligences de Hough, rue St. Anne, recevront l'attention immédiate. rue St. Anne, 12 janvier 1845.

LE SOUSSIGNÉ

VIENT de recevoir et offre en vente une quantité choisie de BEURRE des Townships de la première qualité. —AUSSI— Une quantité de lard fondu des Townships de la première qualité. W. Le CHEMINANT, No. 4, Rue la Fabrique, Québec, 12 février, 1845.

BUREAU DU PRET AUX INCENDIES.

Chambre d'Assemblée, 14 Nov. 1845. VIS est par le présent donné qu'une année d'intérêt à raison de quatre par cent sur les débiteurs du Gouvernement livrés aux Incendies, le 1er Décembre 1847, cherra le 1er Décembre prochain.

Les intéressés sont requis de déposer le montant de l'intérêt qui sera alors dû, au crédit du Receveur Général, soit dans la Banque de Montréal, soit dans la Banque Britannique en cette Ville, sur quoi le Caissier ou comptant de la Banque leur livrera un certificat en double; l'un de ces certificats devra être présenté au soussigné et les parties attendront l'autre jusqu'à ce que leurs reçus respectifs aient été transmis à ce Bureau par le Receveur Général. FFLIX GLACKEMEYER.

A VENDRE.

700 QUARTS de FLEUR exquise supérieure, Port Hope Mill Brand, W. Hamilton, No. 63, rue St. Pierre, Québec 15 Décembre 1845.

JOHN D. TRIPP.

EN adressant ses remerciements les plus sincères au public et Messieurs de Québec, je m'informe respectueusement qu'il est maintenant prêt à prendre des pensionnaires pour l'hiver à des conditions raisonnables, et assure ceux qui voudront bien le favoriser, qu'il n'oubliera rien pour leur procurer tout le confort possible. N. B. Conters et LUTCH prêts sous le plus court délai. Québec, 1 décembre 1845.

A LOUER.

DU 1er MAI prochain, le Magasin No. 1 rue Sous-le-Port, Inse-Ville. S'adresser à P. V. BOUCHARD, Québec 17 janvier 1845.

Maitre d'Ecole demandé.

ON a besoin immédiatement d'un INSTITUTEUR, pour la paroisse de Beaumont, s'adresser à CHS. LE TELLIER, écr. Beaumont, 19 fév. 1845. Président.

ETUDE DE NOTAIRE.

Le Soussigné, tenu depuis quelque temps hors de cette ville à l'honneur d'annoncer qu'il a repris l'exercice de sa profession en son bureau actuel, Rue d'Aiguillon, porte voisine de M. P. Gauvicau, Architecte faubourg St. Jean. EUGÈNE LÉCUYER, Québec, 12 Janvier 1845.

Cours populaire de Chimie.

A la demande d'un grand nombre de personnes, le soussigné donnera un COURS POPULAIRE DE CHIMIE

durant lequel seront exposés par une série d'expériences nombreuses et des explications mises à la portée de tout le monde, les faits les plus curieux, les plus utiles et les plus intéressants de cette science. Le cours consistera en huit ou dix séances qui auront lieu le LUNDI soir, à sept heures et demie.

L'objet du soussigné étant simplement de répandre des connaissances agréables et utiles pour l'ouvrier comme pour l'homme de profession, tout en recouvrant les dépenses inévitables, le prix d'entrée ne sera pour tout le cours que d'UNE MASTRE (pour un monsieur et une dame) 15 sous par personne par séance.

Des billets sont déposés au bureau du Canadien et chez le gardien de l'Institut Canadien. Il sera donné avis de l'ouverture du cours. N. AUBIN, Québec, 14 février, 1845.

REPERTOIRE NATIONAL.

Ceux qui désirent souscrire doivent s'adresser chez les principaux libraires du Canada, ou à Mr. M. F. VESTRA, agent. Québec, 15 Sept. 1855.

Mr. Molt

est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Partis, 5 Haute-Ville de Québec, Québec, 12 jan, 1845. Rue St. Joseph

Avis aux Marchands.

IMPORTANT POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE.

Le Propriétaire de l'Ami de la Religion et de la Patrie prend la liberté d'offrir à ses amis et au public en général ses remerciements sincères pour l'encouragement vraiment libéral dont on a bien voulu le favoriser. Il se flatte qu'on lui continuera les mêmes faveurs à l'avenir, et de son côté il ne cessera de redoubler de soins et d'attentions pour mériter sa part du patronage public.

Voici la raison des affaires qui va bientôt commencer pour le commerce et l'industrie en général, nous nous permettrons de rappeler aux marchands-canadiens, les avantages immenses de faire des annonces. Aucun peuple ne fait plus d'annonces dans les journaux que le peuple Anglais et le peuple des États-Unis. Leurs journaux sont couverts d'annonces. Ce fait, seul, démontre l'utilité, la nécessité, même des annonces dans les papiers-nouvelles. Tous les hommes d'affaires, doivent être convaincus que l'annonce populaire leurs établissements, leur magasins, ou leur boutique, Point de vue sans annonces.

La circulation de l'Ami de la Religion et de la Patrie s'étendant rapidement de jour en jour, parmi toutes les classes de la société, et la modicité de son prix, l'abonnement, ce journal devient un excellent centre de publicité. MM. les marchands, qui voudront bien nous honorer de leur clientèle, pourront annoncer de toute manière et avec toute l'originalité possible.

Pour donner des facilités aux personnes qui annoncent, nous avons adopté un plan qui ne manquera pas d'être avantageux pour le commerce. À dater de ce jour, nous affirmerons à l'année, les colonnes ou parties de colonnes, de nos journaux, pour la somme de 25 aux marchands ou autres personnes qui ont dans l'intention d'annoncer, par ce moyen, la personne à qui nous venons de concéder un quart de colonne dans le journal, pourra remplacer à chaque numéro, en toutes les semaines, les annonces par de nouvelles annonces, suivant les engagements convenus. Nous espérons que ce nouveau moyen, aura l'effet d'engager la plus grande partie des marchands canadiens-français à annoncer.

Québec, 12 mars 1845.